

les études classiques au Zaïre



Dans le cadre de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université Lovanium de Kinshasa (1954-1971) existait un département de philologie classique. A Lubumbashi, à l'Université officielle du Congo (1956-1971), existait aussi un « service » similaire. Mais ni le département de Lovanium, ni celui de Lubumbashi n'ont vraiment fonctionné de manière rentable : conçus rigoureusement sur le modèle belge, ces deux départements, qui avaient pour objectif la formation de professeurs de grec et de latin pour l'enseignement secondaire, n'ont jamais produit un seul diplômé. Les rares philologues classiques du Zaïre sortiront de l'Université de Louvain, des Universités françaises ou des Universités romaines. Le département de Lubumbashi ferme vite ses portes ; celui de Lovanium se maintient difficilement, organisant uniquement le premier cycle pour les rares étudiants qui se présentent. Quelques années plus tard, il devra, à son tour, fermer ses portes. C'est l'échec.

Trois principales raisons peuvent, à mon sens, expliquer cet arrêt. La « première raison » tient de l'atmosphère générale du pays dans les années 1960 : face au vide laissé par le colonisateur, il s'était créé à l'Université un climat favorisant objectivement les disciplines « politiquement rentables » : les diplômés qui en sortaient se savaient destinés à occuper des postes importants dans les appareils du nouvel État. La « deuxième raison » tient à la réforme de l'enseignement secondaire qui, sous les auspices des experts de l'Unesco, est intervenue au lendemain de l'indépendance de notre pays. Cette réforme supprime le grec comme matière obligatoire du programme des humanités et réduit très fortement le volume-horaire du latin. Les éventuels hellénistes et latinistes alors en formation à l'Université voient ainsi disparaître l'essentiel de leur tâche future. La « troisième raison », majeure entre toutes, réside en la sélection présidant au recrutement des candidats pour la philologie classique : une sélection « objective » qu'applique aveuglément l'administration universitaire en exigeant de tout candidat le diplôme belge « homologué des humanités gréco-latines »⁽¹⁾ ; mais aussi une sélection « subjective » qu'actualisaient deux mythes absurdes : d'abord celui d'une difficulté particulière qui serait inhérente aux études classiques, ensuite celui de l'incapacité congénitale de l'Africain à entreprendre et à réussir ces études classiques.

(1) Cette exigence singulière aura pour conséquence de dévier notamment vers les sciences de l'éducation un grand nombre de latinistes potentiels : des détenteurs de certificats des « séminaires » catholiques.

Au lendemain du premier Congrès de la N'Sele (1971) qui établit l'Université nationale du Zaïre, le département de philologie classique disparaît. Seuls se maintiennent quelques cours d'initiation aux langues et à la culture classique à la Faculté de Théologie et au département de Français, à la Faculté des Lettres.

Trois faits vont vite susciter questions et interrogations. Il y a d'abord un problème de pédagogie à résoudre : malgré la suppression du département de philologie classique à l'Université, l'enseignement du latin demeure inscrit au programme de certaines sections du secondaire et il semble bien, de l'avis de certains spécialistes et des parents, que ces sections soient parmi celles qui donnent le plus de satisfaction. Il y a ensuite dans l'esprit des résolutions du Congrès de la N'Sele, un problème de complémentarité entre la Faculté et les Instituts supérieurs. Et ces derniers font souvent appel à la Faculté pour obtenir des enseignants pour leurs « options » mixtes latin-français ou latin-langues africaines, options desquelles sortent des maîtres du secondaire. Il y a enfin une exigence purement scientifique : l'utilité pour le Zaïre de produire des chercheurs, des humanistes, des savants en une discipline qui, si elle peut être d'un certain concours pour une meilleure connaissance de l'histoire de l'Afrique gréco-romaine et, singulièrement, du sort du Noir dans l'Antiquité, peut aussi – et pourquoi pas ? – être l'un des plus beaux témoignages de la gratuité de la science. Un luxe, dès lors ? Peut-être. Mais si cela l'est, ce serait au sens où la mathématique l'est également ; et à cette différence remarquable près : la philologie classique introduit aussi à une expérience remarquable, celle d'un humanisme insigne.

le nouveau département de latin

La reprise des études classiques va se faire en quatre temps. Dès 1973, certains étudiants de licence du Département de Français ayant suivi des cours de latin à option pendant les trois années de graduat sont autorisés, à des conditions précises (cours complémentaires, séminaires de recherches, etc.), à entreprendre au terme du deuxième cycle des mémoires de philologie latine en vue de l'obtention du titre de licencié en lettres (2). Le grade acquis, ils peuvent en principe enseigner le latin dans l'enseignement secondaire. En 1974, le Conseil de l'Université sanctionne un projet instituant une licence spéciale en langue et littérature latine branchée sur les graduats en langue et littérature française. En 1975, l'Autorité universitaire permet l'ouverture du premier graduat en latin (3), et, en 1977, le Conseil de l'Université entérine officiellement le « cursus studio-rum » des graduats et licences en langue et littérature latines.

graduats en langue et littérature latines

PREMIÈRE ANNÉE

	Enseignement théorique	Exercices pratiques	Total
1. Pratique de la langue latine : version, thème, composition (1 ^{re} partie)	-	30	30
2. La grammaire du latin : la morphologie	-	30	30
3. L'introduction aux études classiques et aux méthodes de recherche (initiation au travail scientifique)	30	15	45
4. La traduction et l'explication grammaticale de textes latins (1 ^{re} partie)	30	15	45
5. L'explication d'un auteur latin (1 ^{re} partie)	30	-	30
6. La traduction à livre ouvert d'un texte latin (1 ^{re} partie)	-	30	30
7. La technique de l'expression écrite en français (1 ^{re} partie)	-	45	45
8. L'explication de textes français	30	-	30
9. La grammaire du français contemporain	15	30	45
10. L'orthophonie du français (1 ^{re} partie)	30	30	60
11. La logique	30	-	30
12. La linguistique générale	30	15	45
13. L'histoire du Zaïre	30	-	30
14. L'étude d'une des quatre langues zaïroises autre que celles connues par l'étudiant	30	-	30
15. Le civisme et le développement (1 ^{re} partie)	30	-	30
16. La psychologie générale	30	-	30
17. La didactique générale	30	-	30
18. La pratique professionnelle : des exercices d'exposés, des visites diverses avec rapports	-	60	60
TOTAL	375	300	675

DEUXIÈME ANNÉE

	Enseignement théorique	Exercices pratiques	Total
1. La pratique de la langue latine : version, thème, composition (2 ^e partie)	-	30	30
2. La grammaire du latin : la syntaxe et la stylistique	-	30	30
3. La traduction et l'explication grammaticale de textes latins (2 ^e partie)	30	15	45
4. L'explication d'un auteur latin (2 ^e partie)	30	15	45
5. La traduction à livre ouvert d'un texte latin (2 ^e partie)	-	30	30
6. L'encyclopédie de la philologie latine (1 ^{re} partie) (initiation au travail scientifique)	15	-	15
7. L'explication de textes français	30	-	30
8. L'histoire romaine : la société, les institutions, la vie quotidienne	45	-	45
9. La technique d'expression écrite en français (2 ^e partie)	-	30	30
10. L'orthophonie du français (2 ^e partie)	15	30	45
11. L'initiation à la linguistique française	30	-	30
12. Les grands courants de la pensée (1 ^{re} partie)	30	-	30
13. La critique historique	15	15	30
14. L'histoire et l'Afrique	30	-	30
15. L'initiation à l'analyse des œuvres d'art africain	30	-	30
16. Le civisme et le développement (2 ^e partie)	30	-	30
17. La didactique spéciale (y compris l'étude des manuels du cycle d'orientation)	30	-	30
18. La pédagogie générale	30	-	30
19. La pratique professionnelle : des leçons pratiques et des visites diverses	-	60	60
TOTAL	390	270	660

TROISIÈME ANNÉE

	Enseignement théorique	Exercices pratiques	Total
1. Des exercices philologiques sur la langue latine	-	30	30
2. L'explication d'un auteur latin (3 ^e partie)	60	15	75
3. L'histoire de la littérature latine	60	15	75
4. La linguistique latine : la phonétique, la morphologie, la syntaxe	30	15	45
5. La traduction à livre ouvert d'un texte latin (3 ^e partie)	-	30	30
6. L'encyclopédie de philologie latine (2 ^e partie)	15	-	15
7. L'histoire de l'Antiquité classique	30	-	30
8. L'histoire de l'Afrique dans l'Antiquité	30	15	45
9. L'art et l'archéologie de l'Antiquité classique	30	15	45
10. L'explication de textes français	30	-	30
11. Les grands courants de la pensée (2 ^e partie)	30	-	30
12. L'éthique générale	30	-	30
13. La psychologie de l'enfant et de l'adolescent	30	-	30
14. L'administration et la législation scolaire du Zaïre	30	-	30
15. L'hygiène scolaire	15	-	15
16. Un stage	-	240	240
17. La rédaction d'un travail de fin d'études	-	-	-
TOTAL	405	375	780

LICENCES EN LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

PREMIÈRE ANNÉE

	Enseignements théoriques	Exercices pratiques	Total
1. Des exercices philologiques sur la langue latine	-	30	30
2. Des questions approfondies d'auteurs latins	30	15	45
3. Des questions approfondies d'histoire de la littérature latine	30	15	45
4. Des questions approfondies de linguistique latine : la morphologie	30	15	45
5. La traduction à livre ouvert d'un texte latin	-	30	30
6. La grammaire comparée des langues indo-européennes et spécialement du latin	30	-	30
7. La philosophie gréco-romaine	30	-	30
8. Les religions et les mythologies de l'Antiquité classique (1 ^{re} partie)	30	-	30
9. L'art et l'archéologie romains (1 ^{re} partie)	30	-	30
10. L'histoire de l'Afrique romaine (1 ^{re} partie)	30	-	30
11. L'histoire politique de la Grèce	30	-	30
12. Une matière à choisir parmi les suivantes : a) l'explication de textes latins d'Afrique	30	-	30
b) le bas-latin et le latin médiéval	30	-	30
c) la paléographie et la critique textuelle	30	-	30
d) l'épigraphie latine	30	-	30
e) la civilisation grecque	30	-	30
f) l'esthétique et la critique d'art dans l'Antiquité	30	-	30
g) l'explication approfondie d'auteurs grecs	30	-	30
h) la traduction et l'explication grammaticale de textes grecs	30	-	30
i) la statistique linguistique	30	-	30
j) les problèmes théoriques de la traduction	30	-	30
k) la théorie de la littérature	30	-	30
l) l'application de la linguistique aux textes littéraires	30	-	30
m) les questions de poétique	30	-	30
n) la dramaturgie africaine	-	15	15
TOTAL	300	120	420

DEUXIÈME ANNÉE

	Enseignements théoriques	Exercices pratiques	Total
1. Des questions approfondies d'auteurs latins	30	-	30
2. Des questions approfondies d'histoire de la littérature latine	30	-	30
3. Des questions approfondies de linguistique latine : la syntaxe	30	-	30
4. La traduction à livre ouvert d'un texte latin (2 ^e partie)	-	30	30
5. Les religions et les mythologies de l'Antiquité classique (2 ^e partie)	15	-	15
6. L'art et l'archéologie romains (2 ^e partie)	30	-	30
7. L'histoire de l'Afrique romaine (2 ^e partie)	30	-	30
8. L'histoire de la Grèce : la société, les institutions, la vie quotidienne	30	-	30
9. L'histoire de la littérature grecque	30	-	30
10. Une matière à choisir parmi celles énumérées au programme de première licence sous le n° 12 et n'ayant pas fait l'objet d'un examen	30	-	30
11. La méthodologie spéciale (y compris l'étude de manuels du cycle supérieur des humanités et des leçons didactiques)	30	-	30
12. Un séminaire	-	15	15
TOTAL	270	45	315

analyse de ces tableaux

Une analyse attentive de ce « cursus » fait ressortir quatre principales caractéristiques qui lui donnent une originalité certaine.

- On constate que l'absence des cours de philologie grecque – cours qui n'apparaissent qu'en licences comme matières à option – permet une spécialisation nettement marquée en latin : en effet, l'initiation à la culture grecque s'effectue principalement par des cours complémentaires : philosophie, mythologie, art et archéologie ; histoire des sociétés, des institutions et de la littérature. Le candidat helléniste a cependant la possibilité, en licences, de se spécialiser en suivant les matières à option de grec prévues au cursus : civilisation grecque, explication approfondie d'auteurs grecs, traduction et explication grammaticale de textes grecs, etc.

- Les trois premières années, on notera l'équilibre qui existe entre trois principaux types d'enseignements :

- les matières de spécialités : elles visent une initiation rigoureuse à la langue et à la culture latines ainsi qu'aux techniques de recherches philologiques ;

- l'importance des branches complémentaires de philologie française (explication de textes, expression écrite, grammaire, orthophonie) qui totalisent 300 heures en deux années et dont le sens réside en l'utilité de donner aux étudiants une maîtrise relativement parfaite de la langue française qui doit leur servir d'instrument d'expression et de médiation pour la connaissance des valeurs de la latinité.

- La présence des cours de « culture générale » (logique, linguistique, philosophie, histoire, psychologie, civisme, etc.) garante de la saine tradition de l'ouverture nécessaire aux disciplines majeures des lettres et sciences humaines.

Mais cette ouverture dans notre programme comporte aussi une dimension particulière : elle s'effectue très courageusement envers des disciplines apparemment éloignées de la philologie et de la culture latines, telles : histoire de l'Afrique (30 h), histoire du Zaïre (30 h), initiation à l'analyse d'œuvres d'art africain (30 h), étude d'une des quatre langues zaïroises autres que celles connues par l'étudiant (30 h), administration et législation scolaire au Zaïre (15 h), etc. C'est que ces branches peuvent maintenir chez l'étudiant une ferveur à l'égard de son milieu. Sa spécialisation en latin ne peut, en effet, signifier ni rupture d'avec ses origines, ni ignorance totale des œuvres de culture et des valeurs propres à son « environnement archéologique ».

- Une part remarquable est accordée aux exercices pratiques tout au long du cursus (en graduats : 945 heures contre 1 170 heures d'enseignements théoriques ; en licences : 165 heures contre 570 heures) qui tranche nettement avec la conception tradition-

nelle de la formation du philologue. L'objectif de cette répartition est, à la fois, d'assurer une formation rigoureuse de latinistes compétents et une préparation sérieuse de pédagogues aptes à assumer avec maîtrise l'enseignement secondaire. Cet aspect « professionnalisé » de notre enseignement, qui répond à la volonté du législateur zaïrois, est encore accentué par la présence au programme des matières susceptibles de préparer directement nos étudiants à leur mission de maîtres de l'enseignement secondaire : didactique, pédagogie, hygiène scolaire, méthodologie, pratique professionnelle.

Les enseignements de spécialité latin et grec sont assurés par quatre professeurs en titre : le Pr Dom J. Guilbert (4), moine bénédictin, chef de département ; le Pr F.J. Leroy, s.j., secrétaire du département ; le Pr Demester, s. j. ; et le Pr V.Y. Mudimbe. Quant aux autres enseignements, les étudiants les suivent dans les départements spécialisés : histoire, philosophie, français, langues africaines ou pédagogie.

Les étudiants étaient une bonne soixantaine pendant l'année scolaire 1975-1976. Dix-huit d'entre eux sont passés l'année d'après en deuxième année ; et ils sont actuellement quinze à achever le cycle des graduats. En 1976-1977, il y avait une cinquantaine d'étudiants régulièrement inscrits en premier graduat. Ces chiffres sont importants lorsqu'on les établit, par exemple, face à l'économie générale de notre Faculté des Lettres qui compte des départements plus anciens. Certaines des promotions de leurs premiers graduats étaient, en 1976-1977, à peine plus fournies. Ces chiffres sont étonnants lorsqu'on sait aussi, d'une part la virulence des mythes anti-latinistes qui existent encore ; et que d'autre part, l'on situe le fait de la gratuité de nos études face à la politique officielle du Zaïre qui, à l'instar de celle de nombre de pays africains, tend explicitement à la promotion des sciences exactes et naturelles et des disciplines plus aptes à contribuer de manière efficace au développement économique et technologique du pays.

pourquoi des études classiques en Afrique ?

Quelles sont donc les raisons du succès des études classiques au Zaïre ? Pourquoi et comment expliquer qu'en 1977 l'on trouve au cœur de l'Afrique noire des jeunes qui souhaitent faire des études de philologie latine, et éventuellement grecque, et espèrent en vivre ? Les réponses que les étudiants donnent eux-mêmes sont désarmantes de sincérité, de naïveté ou de générosité. Parfois cependant, ces réponses expriment des contraintes administratives dues à la politique propre à notre pays en matière de ventilation des bourses d'études entre les Facultés ; et, à l'intérieur de chaque Faculté, entre les départements. « Je fais des études classiques parce que j'ai fait des humanités littéraires au secondaire » ; « la philologie latine,

(2) Les études en lettres, à l'Université du Zaïre, comportent trois cycles : le premier, celui des graduats, dure trois ans ; le deuxième, celui des licences, deux ans ; enfin, le troisième cycle qui peut conduire au doctorat.

(3) L'organisation de l'Université du Zaïre garde la structure de l'Université belge.

(4) Le professeur Dom J. Guilbert s'est entretenu avec le Pr Mudimbe. Nous ne pouvons, malheureusement, faute de place, reproduire ses propos dans ce numéro.

c'est pour moi une science idéale... » ; « j'ai lu le discours de Senghor au Capitole et j'ai voulu faire le latin » ; « je veux faire de la science... » ; « je voudrais être comme X., c'est pour cela » ; « avec une licence de latin, je trouverai plus facilement du travail ; ce n'est pas comme avec une licence de sociologie » ; « j'ai été inscrit en latin malgré moi : je voulais faire... ». Réponse fréquente : relations internationales ou sociologie ; « le latin ou autre chose, c'est pareil » ; « j'aime beaucoup l'Antiquité (variables : grecque, latine, gréco-romaine) ; c'est pour ça » (autres variables de cette réponse : « j'aime les textes des Anciens grecs et/ou romains » ; « mon professeur de latin m'a fait aimer la sagesse des latins », etc.).

En somme, rien de particulièrement extraordinaire dès le moment où l'on sait que ces étudiants ont « déjà » fait du latin au secondaire. C'est là que la question du « pourquoi le latin » serait pleinement pertinente et s'adresserait non pas tant aux élèves qu'au législateur qui fixe le programme, aux maîtres et aux parents qui « orientent » les enfants. A l'entrée à l'Université, les choix entre les philologies (africaine, anglaise, française, latine, etc.) face à l'histoire, à la philosophie ou à la sociologie, s'effectuent un peu au hasard, ici comme ailleurs, même s'il nous faut noter, sur la base des réponses des étudiants, des motivations relativement fermes, mais parfaitement « classiques » : l'influence d'un « modèle » ou l'exemple d'un maître, un penchant – je dirais volontiers « une vocation » ; – enfin – tout à fait respectable aussi comme motivation quoi que l'on puisse penser – une manière de refus des disciplines par trop engluées dans le présent. C'est que l'Antiquité classique, par la distance qu'elle postule, apparaît comme un domaine susceptible de permettre l'exercice d'une science « non comprise ». Il ne serait peut-être pas erroné de penser que, dans le cas de l'Afrique, cette dernière motivation, que je crois avoir rencontrée souvent, s'expliquerait probablement aussi par le fait des expériences hâtives et maladroites d'indigénisation de certaines disciplines des sciences humaines et sociales.

Il n'en reste cependant pas moins que la récitation des motivations – pures ou impures importe peu, toutes étant nécessairement plus ou moins pures et impures – ne répond pas à la question du « pourquoi les études classiques en Afrique » ?

Il y aurait un livre à écrire sur cette question. Je me contenterai ici de proposer quelques voies de réflexion.

Des contacts de l'Europe et de l'Afrique, il semble aujourd'hui que cette dernière ne puisse assumer son présent comme son avenir qu'en fonction d'opérateurs donnés, récemment thématiques dans la conscience africaine : le procès de travail, les rapports sociaux de production, l'organisation du pouvoir, la signalisation idéologique – et les pratiques spéculatives. Dès lors, de manière fondée ou non, l'Afrique en mal de développement paraît « devoir » s'analyser elle-même à la lumière des « leçons de l'histoire », dont actuellement les chapitres importants pourraient être, d'une part, l'optimisme technicien (saint-simonisme, marxisme, syndicalisme révolutionnaire, etc.)

et d'autre part, le volontarisme technologique et planétaire d'inspiration socialiste ou humaniste. L'intégration ambiguë de l'Afrique dans « l'histoire mondiale » fonde ainsi paradoxalement la pertinence du principe d'une communauté de destin de l'« Humanité ».

De beaux et fins esprits nous disent que « l'ambiguïté du XX^e siècle replace au premier plan l'interrogation sur le rôle de l'homme dans le processus historique. Entre un sens socialiste de l'histoire que celle-ci n'a pas, malgré les affirmations des marxistes contemporains, confirmé, et une absence de sens que la rationalité propre à l'esprit occidental se refuse à admettre, n'y a-t-il pas une troisième hypothèse ? ». Mais laquelle donc ?

Et si c'était aux sources mêmes de l'angoisse essentielle qui permet la question qu'il fallait chercher non point tant une réponse définitive qu'une forme de science, de sagesse et d'humanisme ? A ces sources où, fatalement, l'on croiserait « l'inquiétude grecque » qui nous travaille et face à laquelle nos misérables variations philosophiques contemporaines n'égaleront ni les leçons de Platon, ni la rigueur des stoïciens, ni même l'essentiel des enseignements des sceptiques et des probabilistes à la veille de l'avènement du Christianisme.

L'on me dirait « pourquoi cette sagesse et cet humanisme gréco-latin », et pourquoi pas plutôt un appel à l'Égypte ancienne ou à la Chine ? Je répondrais : point d'exclusion, mais, si c'est possible, cela aussi est au mieux. L'on me dirait en plus : pour quel intérêt aller si loin et s'émouvoir sur les amours équivoques ou la douceur factice de la vie chantée par Ibycos, Sapho ou Erinna, s'exciter sur les hardiesses verbales de Démosthène ou de Cicéron, s'extasier sur les doctrines d'Aristote, Plotin ou St Augustin, alors que l'héritage africain, notre propre héritage, est encore peu exploré ? Je dirais : puisque c'est possible, pourquoi pas et ceci et cela à la fois ? D'autant plus, comme disait le poète latin Juvénal, qu'on n'a point le droit de perdre les raisons de vivre pour sauver son destin : *et propter vitam vivendi perdere causas*.

Il y aurait certes d'autres raisons à invoquer. Mais on ne les découvre réellement qu'à la pratique des études classiques, l'exigence de la rigueur, une liberté excellente de la pensée, une signification singulière de l'humain qui, depuis toujours, ont séduit ; et ont pu même attirer des savants austères : que l'on pense à Pascal ou à Newton, et plus près de nous à Fermi ou à Einstein.

Certes l'on pourrait, en manière d'étonnement poli, me sortir une vieille querelle : « le Parthe restait le Barbare, à plus forte raison le Scythe ou le Germain... Alors, vraiment, le Nègre... ». Soit. C'est Aimé Césaire qui, à propos de nos rapports complexes avec le cartésianisme, la langue française et le pouvoir colonisateur, a parlé des « armes miraculeuses ». Et si, en vérité, les études classiques constituaient la plus secrète et la plus remarquable de ces armes miraculeuses ?

V.Y. Mudimbe.